

AKTUELL

NUCLÉAIRE

Europe irradiante

Raymond Klein

Réglementer la gestion des déchets nucléaires au niveau européen semble être une bonne idée. En choisissant de promouvoir leur enfouissement, la Commission s'expose à de vives critiques.

Assistons-nous au retour du nucléaire en Europe ? Après la décision en juin du parlement suédois d'envisager à nouveau la construction de nouvelles centrales, voici que le gouvernement allemand vide de sa substance la loi de sortie adoptée par le Bundestag en 2002. La Finlande et la France sont en train de construire un « Réacteur pressurisé européen » (EPR), et le Royaume-Uni, l'Italie ainsi que la Pologne ont des projets allant dans le même sens.

Plusieurs raisons peuvent expliquer cette évolution : le désir de réduire la dépendance des hydrocar-

bures, la pression de réduire les émissions de CO₂ et l'effacement progressif du souvenir du cauchemar atomique de Chernobyl en 1986. Ce qui n'a par contre pas changé, ce sont les difficultés posées par la technologie nucléaire : sécurité face à des processus physiques qui restent mal compris, danger de prolifération de matières fissiles et coûts difficiles à maîtriser sans l'intervention massive de financements publics à tous les niveaux. Surtout, un problème d'envergure directement proportionnelle au succès de la technologie n'a toujours pas trouvé de solution : celui des déchets radioactifs.

Au niveau de l'Union européenne, quelque 140 centrales produisent ou ont produit des déchets nucléaires dont on ne sait que faire. « Il est inacceptable que plusieurs décennies après que l'énergie atomique

fait partie de notre approvisionnement énergétique (...) il faudra encore des années ou des décennies avant de disposer d'un plan de stockage et de sites de stockage opérationnels. » La critique ne provient pas d'une ONG antinucléaire, mais du commissaire européen à l'énergie, Günter Oettinger. Mercredi dernier, il a présenté un projet de directive visant à l'harmonisation des législations en la matière. Chaque pays devra établir un plan de gestion des déchets radioactifs générés et se soumettre à une certaine transparence. La Commission européenne favorise l'enfouissement comme solution de longue durée. Ce choix entame la crédibilité du discours sur le retraitement et la surrégénération, qui a joué un rôle important dans la promotion de l'énergie atomique en France.

Mais plutôt que de s'en réjouir, les écologistes critiquent vivement le texte d'Oettinger. D'une part, la directive ne serait pas suffisamment claire en matière d'exportation de déchets. Greenpeace exige de manière plus générale que les règles communautaires pour d'autres déchets dangereux soient intégrés dans le nouveau texte.

Mais ce qui fait avant tout l'objet de critiques, c'est l'assurance avec laquelle la Commission affirme que l'enfouissement serait la meilleure méthode de gérer les résidus nucléaires. La Deutsche Welle cite l'expert Stefan Alt de l'Oeko-Institut, qui met en garde contre les incertitudes liées à la toxicité de longue durée - 100.000 ans et plus - et se prononce contre un enfouissement irréversible.

Or, rendre inaccessibles les déchets présenterait un intérêt notable pour l'industrie : cela permettrait de plafonner les dépenses pour leur stockage et de faire apparaître les coûts de la filière nucléaire comme prévisibles. Surtout, cela permet de les faire disparaître - du moins symboliquement - sans laisser de traces. Greenpeace cite un Eurobaromètre d'après lequel la question des déchets serait l'un des obstacles majeurs à l'acceptation du nucléaire. Et de conclure que la proposition de directive « n'est guère plus qu'un exercice de relations publiques visant à convaincre les Européens que le problème des déchets radioactifs serait gérable ».

VIDÉOSURVEILLANCE

Regarde beaucoup, protège peu

David Wagner

La vidéosurveillance est le joujou préféré des hommes et femmes politiques adeptes du sécuritaire et du « risque zéro ». Mais le résultat est proche de l'efficacité zéro.

A quoi sert la vidéosurveillance ? A observer - comme c'est le cas en Angleterre - de manière disproportionnée les hommes, de préférence jeunes et si possible de couleur noire ? Ou bien à distraire les agents de police, à l'instar de ceux de Milan, qui s'en servent principalement pour observer les personnes mal habillées ou pour reluquer les jolies passantes ? Si cela vous paraît tiré par les cheveux, alors lisez l'étude de Chiara Fonio (1). Car si pour beaucoup la vidéosurveillance constitue un outil majeur de répression et de prévention de la délinquance, une analyse approfondie en relativise fortement la pertinence.

C'est aussi ce que l'avis scientifique sur la vidéosurveillance, présenté ce jeudi par l'Association

luxembourgeoise de criminologie (ALC) laisse entendre. Pour Dan Biancalana, le président de l'association, la vidéosurveillance constitue même un « changement paradigmatique » dans le sens où la société néolibérale substitue le principe de responsabilité individuelle à celui de solidarité, en faisant abstraction des causes sociales de la délinquance. Il critique qu'elle serait considérée comme un « fait normal », propre à certains groupes « à risque » (jeunes, étrangers, toxicomanes, etc...) qu'il s'agit ainsi de gérer et de réguler. Aussi, chaque délinquant potentiel est considéré comme un « homo oeconomicus » rationnel qui soupèserait risques et profits d'une transgression de la loi et réagirait en conséquence face à l'installation dans un lieu donné d'une caméra de surveillance. Idem pour la victime potentielle : à elle d'évaluer les risques encourus à tel endroit et de se comporter en conséquence afin de minimiser les risques d'une agression.

Mais la question que tout le monde se pose est plus prosaïque : la vidéosurveillance est-elle fidèle à ses promesses, à savoir la prévention et la répression de la criminalité ou n'est-ce qu'un joujou démagogique pour tout homme ou femme politique en mal d'électeurs ? Si l'avis de l'ALC ne répond pas à la dernière question, la réponse à la première est une bonne indication. Car si aucune analyse sérieuse des résultats des installations de caméras (Glacis, Centre Aldringen, quartier de la Gare) en 2007 n'a été menée, d'autres pays en ont déjà faites. Et elles révèlent notamment, que, si elle peut aider à l'identification de certains auteurs de délits ou de crimes, elle reste fortement limitée, n'évite pas la perpétration d'infractions et, comme l'indique l'avis, « ne produit pas de miracles ». D'ailleurs, d'après les statistiques policières grand-ducales, seuls 30 auteurs d'infractions ont pu être identifiés depuis 2007. C'est moins que la moitié du nombre de caméras installées (70).

En Angleterre, qui est une grande adepte de Big Brother, les résultats sont aussi très en deçà des attentes : Mike Neville, l'inspecteur en chef du bureau des images concède que seuls trois pour cent des vols commis dans les rues de Londres ont été élucidés grâce à la vidéosurveillance. Par contre, les caméras resteront des tigres de papier face à un certain type

d'infractions, notamment celles commises « spontanément », c'est-à-dire des actes de violences de nature compulsive ou bien dus à des abus d'alcool. Sans parler de l'effet « plumeau », c'est-à-dire du déplacement du lieu des infractions. Quant au sentiment d'insécurité, les effets sont à double tranchant : certaines études affirment que les gens se sentent plus en sécurité en présence de caméras mais que leur anxiété augmente aussi.

L'argumentation développée par l'ALC met ainsi en doute l'efficacité de la vidéosurveillance, la qualifiant de moyen parmi d'autres et certainement pas le plus efficace. Dans la lutte contre la criminalité, l'association préfère le travail humain, et, notamment dans le domaine préventif, celui des travailleurs sociaux. Claude Kettel, l'un des auteurs de l'avis, le résume ainsi : « Une bonne politique sociale reste la meilleure politique contre la criminalité ». Ce n'est certainement pas faux, mais vu l'état de la politique sociale menée par ce gouvernement, cela n'a rien de rassurant.

(1) A lire sur www.itstime.it(2) Une manifestation, « Freedom not fear » contre la vidéosurveillance aura lieu à Luxembourg-Ville ce samedi, 6 novembre. Le départ aura lieu à la Gare Centrale à 13 heures 30 pour se diriger vers la Place d'Armes. Pour plus d'informations, consulter www.bit.ly/FnF2010